# Les addictions

## Quel est le problème ?

- Les consommations d'alcool, de drogues ou de médicaments inquiètent les chefs d'entreprises.
- Ces consommations sont un véritable problème pour le BTP car les salariés, sous l'emprise de drogues ou d'alcool, peuvent avoir des comportements dangereux ou inappropriés sur les chantiers. Ils peuvent être à l'origine d'accidents, seuls ou impliquant d'autres collègues. Ils créent des situations dangereuses et mettent l'entourage mal à l'aise. Dans cette situation, la responsabi-lité de tous est engagée.

## Que faire ?

- Réfléchir sur les habitudes de l'entreprise *(pots, prises de positions des responsables etc.),*
- Spécifier dans le règlement intérieur le protocole de prise en charge des addictions,
- Établir des procédures de gestion des situations de risques *(retrait du poste, information de la hiérarchie et du médecin du travail etc.),*
- Former des encadrants de proximité *(agents de maitrise, chefs d'équipe etc.)* à la gestion des situations,
- Sensibiliser les salariés aux effets et aux conséquences des produits consommés sur les com-portements et la santé,
- Contacter le médecin du travail qui est l'interlocuteur privilégié du dirigeant, pour les ques-tions de santé et de sécurité : il saura vous conseiller, en toute confidentialité, dans ces situations sensibles, sur les actions à mener ainsi que sur les organismes à contacter.

Agence créative : globule rouge - Tél. : 04 27 10 83 40 - Crédits photos : ..... - 06/15